

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ecole Primaire Publique - Chiré en Montreuil

L'école, premier maillon du service public de l'enseignement, est à la fois le lieu d'acquisition des savoirs fondamentaux et un facteur de socialisation, d'intégration et de construction sociale. Elle repose sur les fondements et les valeurs de la république. Elle favorise l'ouverture de l'élève sur le monde et assure la continuité des apprentissages.

L'organisation et le fonctionnement de l'école doivent favoriser la réussite scolaire et éducative de chaque élève et permettre d'instaurer le climat de respect mutuel et la sérénité nécessaires aux apprentissages.

La laïcité s'impose comme un principe constitutionnel de notre système éducatif. La Charte de la laïcité à l'école est jointe à ce règlement intérieur.

Horaires :

L'école fonctionne sur le rythme national de 4,5 jours.

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h 14h - 16h05

Mercredi : 9h -11h45

Vendredi : 9h – 12h 13h45 – 15h

Les élèves qui ne fréquentent pas la garderie sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école à partir de 8h50 et de 13h20.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu de 15h à 16h le vendredi, selon un calendrier établi par les enseignantes et distribué aux familles.

Assurance :

L'assurance (responsabilité civile et individuelle accident) est obligatoire : un justificatif vous sera demandé en début de chaque année scolaire. Les enfants non assurés ou n'ayant pas fourni d'attestation ne pourront participer aux sorties scolaires.

Hygiène et santé :

Les enfants accueillis à l'école doivent se présenter :

- dans un état de propreté vestimentaire et corporelle satisfaisant
- dans un état de santé compatible avec les acquisitions scolaires et la vie en collectivité, c'est à dire exempts de risque de contagion. De même, tout état fiévreux ou nauséeux nécessite un maintien à domicile.

Les absences devront être signalées dès le premier jour (maternelle : 05 49 54 04 05 ; élémentaire : 05 49 51 99 73).

Seuls les enfants porteurs de maladie chronique peuvent bénéficier d'une prise de médicaments, pendant le temps scolaire, dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

La pharmacie de l'école se résume à eau, savon, compresses et glace. Il est donc très important que l'on puisse vous joindre en cas d'accident, fièvre... Tout changement de numéro de téléphone doit être rapidement notifié à l'enseignant.

Vie scolaire :

Téléphone portable

Le port et l'usage du téléphone est interdite dans l'enceinte de l'école.

Usage d'internet à l'école

L'usage d'internet fait partie des programmes scolaires, mais il est soumis à certaines règles définies dans la « charte pour utiliser internet à l'école », annexée au règlement intérieur. Au cours des activités en classe, l'élève apprendra à mettre en pratique cette charte et sera amené à la signer ainsi que ses parents.

Droit à l'image

Une demande d'autorisation est distribuée à chaque élève en début d'année afin que des photos de celui-ci, prises dans un cadre pédagogique, puissent servir selon les besoins des enseignants (cahiers de l'élève, affichages, site de l'école, réseaux sociaux...)

Sécurité :

Les enfants n'apporteront à l'école aucun objet étranger aux besoins de l'enseignement et notamment ceux susceptibles d'occasionner des blessures (objets piquants, coupants, bijoux...), ni objet de valeur.

Les chewing-gums, sucettes et bonbons sont interdits.

Les élèves doivent porter une tenue vestimentaire décente, confortable et adaptée à l'école et à ses activités. Les vêtements seront marqués au nom de l'enfant (pull, bonnet, casquette, blouson, gants, écharpe...).

Le port de bijoux est vivement déconseillé (risque de perte, de dégradation ou d'accident).

Les enfants disposeront d'un cartable adapté à leur taille et à leurs capacités physiques. Les « sacs à roulettes » ne seront donc pas acceptés avant le CP.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école.

Le stationnement des voitures se fait sur le parking afin de respecter les piétons.

Signature de l'enfant

Signature des parents

